

Inauguration du Poste de Police Municipale



Inauguré le 22 mars 2018 en présence du Maire et des partenaires du projet, le bâtiment regroupant le nouveau poste de police municipale et le Centre de supervision urbain marque la concrétisation d'un travail engagé dès 2014 faisant de la tranquillité publique une priorité. Pour répondre aux problématiques de terrain et être au plus près des attentes des Éragniens, plusieurs actions ont donc été engagées.

C'est ainsi qu'en quatre ans les effectifs ont augmenté considérablement, passant désormais dix-neuf agents, dont trois entièrement dédiés au Centre de supervision urbain et un chargé des relations avec les commerçants.

Les horaires ont aussi été adaptés en particulier avec les patrouilles du soir et leur présence sur le terrain jusqu'à 23 heures (du lundi au vendredi de 8 heures à 23 heures et les samedis et dimanches de 12 heures à 20 heures).

Les actions de terrain, comme l'opération Tranquillité Vacances (qui permet la surveillance d'environ trois cents logements chaque année) ou les actions de prévention comme le dispositif Voisin citoyen (qui réunit une cinquantaine de voisins avertis et vigilants), se renforcent.

La signature de la convention de coordination entre police municipale et police nationale en juin 2015 a marqué un tournant en permettant l'armement des policiers municipaux. À ce jour deux agents sont assermentés et formés pour le port du pistolet à impulsion électrique. Répartis sur les brigades du matin et du soir, ils peuvent ainsi garantir une présence sur l'intégralité de l'amplitude horaire.

L'accord de la Commission départementale de la sécurité publique fin 2015, a été le point de départ au déploiement de la vidéoprotection sur la ville. Aujourd'hui dix caméras ont été installées et les images sont réceptionnées et analysées en temps réel par les agents du Centre de supervision urbain. D'ici le mois de juillet, dix caméras supplémentaires devraient être mises en service.